

STATISTIQUE DE LA CHAMBRE.

SESSION DE 1818.

A la fin de la précédente session, 1817, nous avons publié un tableau des membres de la chambre des députés, indiquant leur place ordinaire dans le lieu des séances, ou, pour parler plus franchement, l'opinion qui avait paru diriger leurs votes dans le cours de cette session.

L'utilité de ce tableau l'a fait reproduire sous toutes les formes et dans un grand nombre d'ouvrages en France et à l'étranger.

Autorisés par l'intérêt qui s'est attaché à ce travail, nous offrons aujourd'hui au public des observations faites dans le même esprit d'impartialité sur la session de 1818.

Nos lecteurs ne seront pas sans apprécier les difficultés de plus d'un genre que nous avons dû rencontrer : peut-être les places que nous assignons à certains membres de la chambre paraîtront-elles en contradiction avec leur opinion émise dans telle ou telle circonstance particulière; mais la majorité de la chambre, ou, pour mieux dire, les divers partis qui la composent, ayant changé de système, soit en masse, soit isolément, dans presque toutes les questions importantes, il nous a été impossible d'indiquer ces variantes. Par exemple, tel membre qui a voté contre la proposition de M. Barthélemi, sur la modification de la loi des élections, a voté pour l'esclavage de la presse et le cautionnement des journaux; et, en outre, il a été facile de remarquer que le centre et les deux sections qui s'en rapprochent ont varié sans cesse. Le côté droit lui-même n'est pas resté constamment immobile dans ses principes; le côté gauche seul ne s'est jamais écarté des siens.

Cependant, malgré ces oscillations, qu'il nous a été impossible de déterminer, nous pensons que le tableau ci-après peut donner une idée assez précise du vote le plus habituel de chacun des membres de la chambre; nous nous ferons un devoir d'accueillir toutes les réclamations qu'il pourrait nous faire parvenir à cet égard.

Explication des signes.

La +, placée après le nom du député, indique qu'il faisait partie de la chambre de 1815 (date introuvable.)

Le trait — indique un membre de la chambre des représentants.

L'astérisque * placé après le nom du député, indique qu'il avait été élu en octobre 1816, et qu'il a été réélu depuis.

Le millésime indique l'année où il a été élu, par suite de la loi nouvelle; ainsi, les députés qui n'ont après leurs noms ni astérisque, ni millésime, ont tous été élus en octobre 1816.

L'astérisque * en tête du nom du député indique que ses fonctions se termineront avec la session actuelle.

Nous suivrons dans cette statistique la même classification que dans la précédente, insérée dans le 5^e cahier du 2^e volume.

CÔTÉ DROIT.

PREMIÈRE SECTION.

Députés qui votent ordinairement avec MM. de Villelle, Corbière, la Bourdonnaye, Marcellus, Cornet d'Incourt, etc.

Notre dernier tableau portait le nombre de ces députés à 83
 En 1818, il en est sorti 16
 Nous avons remarqué que quatre de ces membres ne votaient plus dans ce sens, il faut donc les retrancher. 4

Reste 65... et 65

SAVOIR :

MM.	
* St.-Aldegonde +	Aisne.
* Anpètit-Durand +	} Allier.
* Preveraud de la Bontresse +	
* Fornier de Clauselles +	Arriège.
* BlacCarthy +	Charote-Infér.
* Sey +	Doubs.
* Courtaivel	} Eure et Loire.
* Caquet	
* Planelli de la Valette +	Isère.
* Bellescize	} Seine-Inférieure.
* Montmorency +	
* Cardonel +	Farn.
* Lastours +	} Vaucluse.
* Causans +	
* Luzines +	} Vienne.
* Laroche-Tallon +	
Salis +	Ardenes.
Bruyères-Chalabre +	} Aude.
Barthe-Labastide +	
Sairas	Bouches-du-Rhône.
Roland +	} Rhône.
La Goy +	
Chabillant +	Drôme.
MaecCarthy	} Gironde.
Du Poutet fils +	
Dussumier-Fonbrune +	} Maine-et-Loire.
Marcellas +	
Daudigné de Mayneuf +	} Saône-et-Loire.
Papiat de la Verrie +	
Benoit +	} Somme.
La Bourdonnaye +	
Beaurepaire +	} Ardèche.
D'Hardevilliers +	
Cornet-d'Incourt +	} Aveyron.
Lemarchand de Gomicourt +	
Ladreyt de la Charrière +	
Rouchon +	
Bonald +	
Chusel de Coussergues +	
Dabriel	

MM. Report 65

De Corday +	} Calvados.
Folleville +	
Herout de Hottot +	} Haute-Garonne.
Villels +	
Pymanurin +	} Jura.
D'Aldegonde +	
Limirac +	} Loire.
Gagneur +	
Josse-Beauvoir +	} et Cher.
Sallaberré +	
Richard +	} Loire-Inférieure.
Du Cambout de Coislin +	
Vassal de Monviel +	} Lot-et-Garonne.
Jumillac +	
Paul de Châteaouble +	} Seine-et-Oise.
Pierrefeu +	
Villefranche	} Var.
Augier de Chezeaud, 1817.	
Floiac 1817.	} Yonne.
Corbière + * 1817.	
Crignon-d'Auzouzer + * 1817.	} Creuze.
Orglaude + * 1817.	
Magneval + * 1817.	} Ille-et-Vilaine.
	} Loiret.
	} Orne.
	} Rhône.

Rédu en 1818.

D'Ambrugeac * . . . 1818. Corrèze. ci. 1

Élus en 1818.

Hencarderie + 1818. Nord } ci. 2
* Gestas + 1818. B.-Pyrenées.*Membres qui, pendant cette session, se sont ralliés à cette opinion.*(1) Cotton + * 1817 (il venait de sa ven.). Rhône. } ci. 2
(2) Doria + idem. Saône-et-L^{re}.

Total. 68

(1) M. Cotton, rapporteur contre les pétitions en faveur des bannis.
(2) M. Doria était de la commission chargée d'examiner la proposition de M. Barthélémy; il a voté pour l'adoption, avec MM. Bellart et Corbière.

RÉCAPITULATION.

Elus en 1816.	53
Sortis et réélus en 1817.	5
Elus en 1817.	2
Sortis et réélus en 1816.	1
Elus en 1818.	2

Nombre égal. 68

Dont cinquante-huit membres de la chambre dite *introuvable*.

Les membres de cette section étaient quatre-vingt-trois, ils sont réduits à soixante-huit; perte, quinze.

COTÉ DROIT.

DEUXIÈME SECTION.

Députés qui votent ordinairement comme MM. Laisné, Ravez, Bellart, etc.

Notre dernier tableau portait le nombre de ces députés	40
a.	40
En 1818, il en est sorti.	10
Monsieur Pérusset, décédé.	1
Nous avons remarqué que trois de ces membres ne votaient plus dans ce sens, il faut donc les retrancher.	3

Reste. 26. ci 26

MM.

SAYOIR :

* Daugier +	Morbihan.
* Soullé.	Vaucluse.
Labriffe +	Aube.
Paillet de Loynes +	}} Aube.
Ravez.	}} Gironde.
Laisné +	}} Gironde.
Chabron de Solilhac +	}} Haute-Loire.
Chevalier-Lemore.	}} Haute-Loire.
Rastignac, 1817.	}} Lot.
Gauzy +	}} Saône-et-Loire.
Morgan de Belloy +	}} Somme.
Bourdeau +	}} Haute-Vienne.
Musnier-Buisson +	}} Haute-Vienne.

MM.

Hautefeuille +	Calvados.
Dupont +	Charente.
Barbier +	Loire-Infér.
Ruinart de Brimont.	Marne.
Durand.	Pyren.-Orient.
Bizemont.	Seine-et-Oise.
Jacquinet-Pampelune.	Yonne.
Mestadier *	1817. Creuze.
Boisgelin +	1817. Ille-et-Vilaine.
Perceval *	1817. Indre-et-Loire.
Borel de Bretizel.	1817. Oise.
Brogie + *	Orne.
Bellart + *	Seine.

Réélu en 1818.

Joli de Villiers, 1817, 1818. Manche. ci. 1

Elus en 1818.

Wendel +	1818.	Mozelle.	} ci. 5
Chabrol de Chaméane.	1818.	Nievre.	
Dequeux St.-Hilaire — 1818.	1818.	Nord.	

Membres qui, pendant cette session, se sont ralliés à cette opinion.

(1) * Courval + (vot. la 2. rec. c. g.)	Aisne.	} ci. 11
(1) * Ribard + (votait au centre).	Seine-Infér.	
(2) Desrousseaux +. (idem)	Ardennes.	
(1) Usquin +. (idem)	Seine-et-Oise.	
(1) Chabrol Tournôel + (v. c. d.)	P.-de-Dôme.	
(1) Montaiguac. (idem)	}} P.-de-Dôme.	
(1) Montcalem + * 1817 (idem)	Hérault.	
(1) Durand-Fajon + * 1817 (id.)	}} Hérault.	
(1) Breton * 1817 (vot. au cent.)	}} Seine-et-Oise.	
(3) Roy + — * 1817 (v. la 2. c. g.)	Seine.	
(4) Benjam. Delessert 1817 (id.)	}} Seine.	

Total. 41

(1) Nous avons commis une erreur relativement à ces députés dans le précédent tableau.
 (2) M. Desrousseaux, par sa voix, a décidé, dans la commission l'ordre du jour sur la question des bannis.
 (3) A voté pour la proposition de M. Barthélemi.
 (4) Voyez le discours sur les emprunts.

RÉCAPITULATION.

Elus en 1816.	25
Sortis et réélus en 1817.	7
Elus en 1817.	5
Sorti et réélu en 1818.	1
Elus en 1818.	5

Nombre égal 41

Doit vingt-quatre membres de la chambre dite *intervenable*, et trois de la chambre des représentants. Les membres de cette section étaient quarante; ils sont quarante et un, gain, un.

CENTRE.

Notre dernier tableau portait le nombre de ces bons et loyaux députés à 65

En 1818, il en est sorti. 15 }
 Nous avons remarqué que cinq de ces membres ne volaient plus dans ce sens, il faut donc les retrancher. 5 } 20

Reste. 45

MM.

SAVOIR :

* Le duc de Gaëte +	} Aisne.
* Paporet +	
* Calvet de Madaillan +	} Arriège.
* Castelli	
* Gourvoisier	} Doubs.
* Becquey +	
* Malibert	} Haute-Marne.
* Jollivet +	
* Delormand +	} Mayenne.
* D'Angosse	
* Kern +	} Basses-Pyrénées.
* Reibell —	
* Duvergier de Hauranne +	} Bas-Rhin.
* Begouen	
* Castel +	} Seine-Inférieure.
* Augier +	
	} Cher.

MM.

Lisot +	} Eure.
Lezai-Marnesia	
Baraizon	} Lot.
Moysen	
Fornier de Saint-Lary +	} Hautes-Pyrénées.
Figarol +	
Albert +	} Charente.
Dupuis	
Dijon +	} Lot-et-Garonne.
Louis +	
Boursier	} Meurthe.
Biancart-Bailloul +	
Franconville	} Pas-de-Calais.
Herlincourt —	
Harlé —	} Puy-de-Dôme.
Bayet	
Favart de Langlade —	} Yonne.
Hoy +	
Anglès * 1817	} Hautes-Alpes.
Maine de Birand + 1817	
Laval	} Dordogne.
De la Grange 1817	
Gonin-Moisant + * 1817	} Gers.
Delanunay + * 1817	
Draet des Veaux * 1817	} Indre-et-Loire.
Moll + — 1817	
Pasquier + * 1817	} Orne.
Morisset * 1817	
Jard Pavilliers + * 1817	} Bas-Rhin.

Réélus en 1818.

Arnand de Puymoisson * 1818	} Basses-Alpes.
Poyféré de Cère + * 1818	
Dumanoir + 1817, 1818	} Landes
Chantreine 1817, 1818	
Mezi * 1818	} Manche
De Forêt de Quart de Ville + * 1818 (sup. à la sect. de c. p.)	
Saint-Cricq + * 1818	} Nord
Despatys 1818	
Mortaricu * 1818 (sup. à la sect. de c. p.)	} Seine-et-Mt.
	} Tarn-et-Gt.

MM.		Elus en 1818.		
Lascours	1818	Gard	} 7
Cardeneau	1818	Landes	
Dassier	1818	Loire	
Simon	1818	Moselle	
Gossuin	1818	Nord	
Fremicourt	1818	Tarn-et-Gar.	
Portal	1818		

Membres qui, pendant cette session, se sont ralliés à cette opinion.

Rivière	(siège à la 2. sect. du c. de.)	Lot-et-Gar.	} 2
(1) Siméon	(dég. à la 2. s. du c. de.)	Var	
Total général			65

RÉCAPITULATION.

Elus en 1816	56	
Réélus en 1817	7	
Elus en 1817	4	
Réélus en 1818	9	
Elus en 1818	7	
Nombre égal		65

Dont vingt-sept de la chambre dite *introuvable*, et sept de la chambre des représentants. Les membres de cette section étaient soixante-cinq, ils sont soixante-trois; par conséquent, deux.

COTÉ GAUCHE.

Députés qui votent ordinairement avec MM. Beugnot, Camille Jordan, Royer-Colard, de Serre, Terneaux, etc.

Notre dernier tableau portait le nombre de ces députés à 40

En 1818, il en est sorti de cette section. 9
 Nous avons remarqué que cinq de ces membres ne votaient plus dans ce sens, il faut donc les retrancher. 5

Reste à 26

(1) Voyez son discours sur l'amendement proposé par M. de Langlade, lors de la discussion du deuxième projet de loi sur la presse.

MM.		SAVOIR :	
* Tournemine	+	Cantal
* Canilh	+	Charente-Infér.
* Admirault	+	Isère
* Jounneau des Razes	+	Haute-Marne et Seine-et-Infér.
* Baudry	+	Mayenne
* Lombard	+	Morbihan
* Beugnot	+	Bas-Rhin
* Delaunay	Cher
* Kerizouet	Vosges
* Metz	+	(mort)
Boin	+	Marne
Fallatien	+	Proç de la Boulaye
Doublat	+	Meurthe
Royer-Colard	+	Seine-et-Oise
Frôc de la Boulaye	+	Dordogne
Lafrogne	Barbary de Langlade	1817
Deloître	Cassaigoules	* 1817
Vernel de Puyrazeau	1817	Delong
Barbary de Langlade	1817	Legraverend	1817
Cassaigoules	* 1817	Brun de Villaret	1817
Delong	Vallée	1817
Legraverend	1817	De Nully d'Hécourt
Brun de Villaret	1817	De Serre	* +
Vallée	1817		
De Nully d'Hécourt		
De Serre	* +		

Réélus en 1818.

Camille-Jordan	* 1818	Ain	} 4
Bondy	* 1818	Indre	
Brigode	* 1818	Nord	
Ménager	* 1818	Seine-et-Mar.	

Elus en 1818.

Terneaux	1818	Seine	} 8
Girod	1818	Ain	
Saint-Aulaire	+ 1818	Gard	
Chabaud Latour	1818	Loire	
Popule	1818	Foumras	1818	
Sivard de Beauclou	1818	Manche	
Saint-Aignan	1818	Loire-Infér.	

Membres qui, pendant cette session, se sont ralliés à cette opinion.

* Magnier-Grandpré + (vot. au c.) Bas-Rhin . . .	}	2
Lainé de Ville-l'Évêque 1817 } Eoiet.		
(n'avait point de plan fixe.)		

Total 40

RÉCAPITULATION.

Elus en 1816.	18
Réélus en 1817.	3
Elus en 1817.	8
Réélus en 1818.	4
Elus en 1818.	8

Somme égale. 40

Dont quinze de la chambre dite *introuvable*, et neuf de celle des représentants. Le nombre des membres de cette section n'a subi aucun changement.

COTÉ GAUCHE.

PREMIÈRE SECTION.

Indépendants.

Notre dernier numéro portait le nombre de ces députés à	25
En 1818, il en est sorti.	5

Reste à 22

MM.

SAVOIR :

* Savoye-Rollin +	Isère.
* Paillard du Cléré 1817.	Mayenne.
* Ponsart.	Morbihan.
Ruperou +	} Côtes-du-Nord.
Beslay +	
Caré +	
Néel +	
Dupont — 1817.	} Eure.
Bignon — 1817.	
Paccard.	Saône-et-Loire.

Report. 22

Welche.	Vosges.
Jobez +	Jura.
Caumartin 1817.	} Côte-d'Or.
Hernoux 1817.	
Chauvelin 1817.	} Ille-et-Vilaine.
Trebu de Monthéry 1817.	
Perrier 1817.	Loiret.
Saulnier + * 1817.	Meuse.
Tronchon — 1817.	Oise.
Voyer-d'Argenson + — * 1817.	Haut-Rhin.
Lafitte — * 1817.	} Seine.
Perrier 1817.	

Réélus en 1818.

Revoire 1817, 1818.	Nord.	} 5
Grammont + * 1818.	Haute-Saône.	
Martin de Gray * 1818.		

Elus en 1818.

De Corcelles 1818.	Rhône.	}
Radet 1818.	Ain.	
Bodoch — 1818.	Corrèze.	}
Keraty 1818.		
Borgnes des Bordes — 1818.	} Finistère.	}
Gulheim — 1818.		
Dannon 1818.	} Indre.	}
Charlemaigne 1818.		
Grenier — 1818.	} Moselle.	} 18
Rolland — 1818.		
Bogue de Faye 1818.	Nievre.	}
Lafayette — 1818.		
Hardoin — 1818.	} Sarthe.	}
Benjamin-Constant 1818.		
Picot-des-Ormeaux 1818.	} Vendée.	}
Egonnières — 1818.		
Mannel — 1818.		
Perrau de Magnier 1818.		

Membres qui, pendant cette session, se sont ralliés à cette opinion.

Dumeylet 1817.	Eure.	1
Total.		44

RÉCAPITULATION.

Elus en 1816	9
Réélus en 1817	5
Elus en 1817	11
Réélus en 1818	5
Elus en 1818	18

Nombre égal 44

Dont neuf étaient de la chambre dite *introuvable*, et vingt de celle des représentants. Les membres de cette section étaient vingt-cinq, ils sont quarante-quatre ; gain, dix-neuf.

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE DE LA CHAMBRE.

ÉPOQUE DES NOMINATIONS.

	CÔTÉ DROIT.		CÔTÉ GAUCHE.		Total.	
	1 ^{re} Sect.	2 ^e S.	CENTRE.	2 ^e S.		
Elus en 1816	58	25	56	18	9	146
Réélus en 1817	5	7	7	2	5	24
Elus en 1817	2	5	4	8	11	50
Réélus en 1818	1	1	9	4	5	18
Elus en 1818	2	3	7	8	18	38
M. Peraldi, de la Corse, n'a pas siégé						Vacances.
M. Bengnot a fait double emploi						1 1
	68	41	65	40	44	2 258

RÉSUMÉ.

Les tableaux ci-dessus offrent les résultats suivants :	
Membres élus en octobre 1816	188
Dont 42, appartenant aux séries sorties, ont été réélus depuis.	
Les élections de 1817 et 1818 n'ont donné de membres nouveaux que	68
Ont fait partie de la Chambre des représentants.	59
Id. de la Chambre dite <i>introuvable</i>	155
Les deux sections du côté droit réunies	111

Les deux sections du côté gauche	88
La première section du côté droit et la première section du côté gauche réunies	111
Le centre réuni aux deux sections qui se rapprochent de lui	144
Ainsi, majorité au centre.	
Le centre, réuni aux deux sections du côté droit, est de	168
Réuni au contraire aux deux sections du côté gauche	147

Le nombre des membres de la troisième série qui vont cesser leurs fonctions, est de 52. Total

Ils sont répartis de la manière suivante entre les sections :

CÔTÉ DROIT.		CÔTÉ GAUCHE.		Total.		
1 ^{re} Sect.	2 ^e Sect.	CENTRE.	2 ^e Sect.			
17	4	15	11	5	2	52

TABLEAU DES MEMBRES DE LA CHAMBRE,

CLASSÉS PAR SÉRIES.

1 ^{re} série	7	11	11	11	»	51	
2 ^e série	2	4	16	10	20	»	52
3 ^e série	17	4	15	11	3	2	52
4 ^e série	20	12	7	3	9	»	51
5 ^e série	22	10	14	5	1	»	52
	68	41	65	40	44	2	258

Il est inutile d'observer que les deux premières séries ont été seules renouvelées, d'après la nouvelle loi sur les élections ; mais il n'est pas superflu de remarquer que trois membres du département de l'Eure, qui fait partie de la quatrième série, ont été nommés par cette nouvelle loi, et qu'ils siègent tous les trois au côté gauche.

Ce tableau qui fait connaître d'une manière claire et précise les craintes et les espérances de la France, doit rappeler aux électeurs des séries prochaines ce qu'elle a droit d'attendre de leur patriotisme. S'ils imitent l'exemple de la deuxième série, au renouvellement total de la chambre nous aurons à espérer la cessation des abus contre lesquels nous réclamons en vain. Dans des choix d'une aussi haute importance, les électeurs ne sauraient trop chercher à pé-

nétier le caractère de ceux sur lesquels leurs suffrages paraîtraient inchoer. La deuxième série nous offre plus d'un exemple d'espérances déçues: tels citoyens que les collèges électoraux n'ont élus que dans la persuasion qu'ils siègeraient à la partie de la chambre, qu'ils leur avaient désignée, ont trahi la confiance de leurs commettants, et ne se sont pas bornés à s'arrêter à la deuxième section du côté gauche, mais même ont descendu au centre; d'autres qui avaient apporté en garantie leur titre de représentans, se sont rapprochés des ultras; et ces exemples prouvent que la fermeté du caractère, une abnégation entière d'ambition, le mépris des places salariées et par-dessus tout l'indépendance de la vie privée, sont les points auxquels les électeurs doivent s'arrêter pour fixer leur opinion, de préférence à l'examen de la conduite politique antérieure, qui, aujourd'hui n'est plus ni garant de la conduite future.

ANNONCE.

Sylvius et Valeria; traduit de Fallemard d'Auguste Lafontaine, 2 vol. in 12 Paris; chez Plancher, libraire, éditeur du Manuel des Braves, rue Poupée n° 7.

Quoique les annonces de cette feuille soient plutôt destinées à des ouvrages sérieux qu'à ceux d'un genre pa-
reillement agréable, nous ferons cependant une exception en faveur de celui-ci. Le sujet de *Sylvius* et de *Valeria* n'est pas neuf: Marmontel, dans son intéressant épisode de *Cora*, et M. de Jouy, dans l'opéra de la *Vestale*, ont rendu avec beaucoup de talent, les combats d'une passion que resprouvent de puissants préjugés. Cependant l'auteur, en rajoutant son sujet: on y trouve des détails pleins de grâce et de sensibilité; l'amour des deux enfans est peint avec beaucoup de naïveté, et le caractère de *Valeria* est fort intéressant. Peut-être aurait-on pu tirer un plus grand parti de l'événement qui commence le récit; mais ce reproche ne peut s'adresser qu'à Auguste Lafontaine qui excelle plutôt dans les détails que dans la conception de ses plans.

Une nouvelle, intitulée *Eléonore de Beyrana*, termine le second volume, et se fait remarquer par le même talent de style qui distingue la première de ces deux jolies compositions.

EXTÉRIEUR.

IV^e LETTRE

sur la situation morale et politique de l'Italie.

Rome, 1^{er} juin 1819.

Me voici de retour à Rome, Monsieur et cher ami. J'y suis revenu peu satisfait des fêtes assez mesquines données par la cour des Deux-Siciles pour célébrer la présence de l'hôte auguste venu pour la visiter, mais enchanté de Naples et de son beau site. Pendant le court séjour que j'y ai fait, le Vésuve a déployé ses pompes redoutables. De longues colonnes de feu et de fumée tenaient déjà la population en alarmes et la menaçaient d'une explosion prochaine. Heureusement pour elle, et j'ai presque dit malheureusement pour moi, ses craintes ne se sont pas vérifiées, et ma curiosité n'a été qu'incomplètement satisfaite. Je n'ai pu cependant me déterminer à quitter ce beau pays, sans former le projet d'y revenir avant de m'éloigner de l'Italie pour toujours.

Comme cette fois je n'avais pas les escortes de l'Empereur pour protéger ma route, je me suis réuni à plusieurs de mes compatriotes qui retournaient à Rome. Cette précaution était indispensable pour ma sûreté. L'opulence des étrangers qui parcourent dans ce moment l'Italie dans toutes les directions, a, comme je vous l'ai déjà dit, prodigieuse-